

15 février 2018

**Les infirmières du Québec agissent pour mettre fin à  
la crise dans leur secteur**

## **Briser le silence sur des conditions de travail intenable et la dégradation des soins aux patients**

*- Pierre Chénier -*



Manifestation des infirmières devant l'hôpital Hôtel-Dieu de Lévis le 1er décembre 2017

**Les infirmières du Québec agissent pour mettre fin à la crise dans leur secteur**

- **Briser le silence sur des conditions de travail intenable et la dégradation des soins aux patients - Pierre Chénier**
- **Entrevue avec Félix-Olivier Bonneville, vice-président, responsable de la catégorie du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires, FSSS-CSN**

**Nouvelle-Écosse**

- **Les infirmières obtiennent du succès dans la lutte à la défense de leurs droits et des droits de tous**

## Sous-développement chronique dans les provinces atlantiques

- Fermeture de l'ancienne usine d'aliments McCain à Saint-André au Nouveau-Brunswick

## Les compagnies minières « nagent dans l'argent »

- Les travailleurs savent où l'argent va
- Répercussions négatives de l'expropriation privée de la valeur sociale - *K.C. Adams*

## Les infirmières du Québec agissent pour mettre fin à la crise dans leur secteur

# Briser le silence sur des conditions de travail intenable et la dégradation des soins aux patients

- Pierre Chénier -



Pour tenter de résoudre la crise dans leur secteur, les infirmières du Québec intensifient leur campagne pour briser le silence sur leurs conditions de travail intenable qui rendent impossible la livraison adéquate des services de santé à la population. Un message affiché sur Facebook par une infirmière de l'Estrie à la fin janvier, dans lequel elle déplorait le caractère inhumain des conditions de travail et leur impact sur l'intégrité physique et mentale des infirmières, est devenu viral en quelques jours.

Les infirmières ont mené plusieurs actions ces dernières semaines pour alerter le public sur la situation à laquelle elles-mêmes et leurs patients font face depuis plusieurs années. Elles ont tenu des manifestations devant les différents centres de santé et des sit-in dans les hôpitaux. Le fait qu'elles mènent des actions directement dans les endroits de travail montre la gravité de la situation. Les infirmières font aussi circuler des déclarations d'appui à leur cause. Un syndicat a fourni des formulaires de soins sécuritaires à ses membres pour qu'elles rapportent des situations dangereuses qui se produisent au travail et qui compromettent la qualité et la sécurité des soins fournis aux patients. Les infirmières participent à des regroupements avec des associations de patients, des groupes de médecins et même des gestionnaires qui en ont assez et ne veulent plus se taire. Ces collaborations se forment devant la réalité de la crise du système de santé pour discuter et proposer des solutions aux problèmes.

Les infirmières prennent la parole en dépit de menaces de représailles, dont des suspensions, pour avoir parlé de situations inacceptables. Elles et leurs syndicats ont mis de l'avant différents slogans

qui illustrent bien le sens de leur action, dont « On ne se taira plus ! » et « On a notre quota ! ».



Certaines parlent de la « loi du silence » qu'on cherche à leur imposer. Elles se réfèrent ainsi à une situation complexe qui est créée avec la restructuration antisociale du système de santé dont un pilier est la Loi 10, la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*, adoptée sous le bâillon par le gouvernement du Québec en 2015.

Il s'agit d'une loi de concentration de pouvoirs dans les mains du ministre de la Santé qui affecte tous les aspects du fonctionnement des établissements de santé. Le ministre a le pouvoir de nomination, d'autorisation et de révocation des conseils d'administration, le pouvoir d'ordonner des fusions d'établissements, de décider des budgets des établissements et des structures organisationnelles. Surtout, il a imposé par cette loi le concept que la réforme de la santé telle qu'effectuée par cette loi est une réforme strictement administrative qui vise à mieux coordonner les soins de santé et qui n'affecte pas les soins. C'est absurde de prétendre que les tâches administratives sont sans rapport avec les soins, ou que les coupures de personnel administratif n'affectent pas les soins, ou encore que la centralisation des tâches administratives ne se fait pas au détriment des besoins locaux ou individuels.

Par cette affirmation, le ministre se donne le pouvoir de déclarer que toutes les conséquences négatives de ses actions intéressées, qui sont exigées par les intérêts privés qui se sont emparés du système de santé public, sont imputables à la négligence au niveau local. Les coupures de services et toute dégradation des soins sont ainsi imputées à la mauvaise gestion administrative des gestionnaires locaux ou au refus du changement de la part des infirmières et des travailleurs et travailleuses de la santé en général.

« Il n'y a pas de coupures ou de dégradation des soins » est le mot d'ordre du ministre. Conséquemment, la dénonciation sur la place publique des coupures dans la santé devient une « action concertée » de nature politique des syndicats juste pour discréditer le gouvernement ou encore une violation du mandat des gestionnaires de procéder à une « saine gestion » des centres de santé selon le diktat du ministre. Non seulement les infirmières se font-elles dire qu'elles ont un devoir déontologique de ne pas laisser les patients sans service infirmier et sont donc souvent forcées de faire des journées de 16 heures, mais on leur rappelle aussi leur devoir de loyauté envers les employeurs qui est interprété comme une interdiction de parler de ce qui se passe au travail



Autrement dit, un système de gestion de type mafieux est imposé pour faire en sorte que les objectifs privés l'emportent tandis que le gouvernement nie l'existence des problèmes qui ne cessent de s'aggraver. Le chaos devient la norme, mais les problèmes sont balayés sous le tapis au moyen de pressions de toutes sortes, y compris les révocations de gestionnaires et les suspensions d'infirmières et autres travailleurs et travailleuses de la santé. Cela ne fait qu'aggraver la détresse physique, mentale et émotionnelle des infirmières et dégrader encore plus les soins aux patients au point de mettre leur vie en danger.

Pour ajouter à l'insulte, dans une situation qui est déjà exacerbée par la privatisation des soins de santé, la privatisation encore plus poussée est présentée comme la seule solution possible à tout ce

dysfonctionnement ! Ce type de gestion et de direction que les intérêts privés ont imposé au système de santé est contraire aux besoins du corps politique. Une société moderne repose sur une économie socialisée où les travailleurs produisent en commun, et cela s'applique aussi aux travailleurs et travailleuses de la santé, une immense valeur pour la société. Les infirmières qui s'occupent des patients en notre nom doivent avoir le droit de déterminer les conditions de travail et les salaires dont elles ont besoin pour que les services qu'elles dispensent soient faits de manière responsable. Elles ont le droit à leur mot à dire pour déterminer où les investissements sont requis et quelles conditions elles ont besoin pour livrer les services.

Les infirmières font une contribution importante à leur propre bien-être qui est essentiel au bien-être de tous les membres qui forment la société et qui dépendent du système de santé. En brisant le silence étouffant qui leur est imposé et en intervenant sur la place publique pour dénoncer ces situations, pour prendre position contre la dégradation de leurs conditions de travail et des services de santé dont les gens dépendent, elles accomplissent le premier pas nécessaire dans la lutte pour mettre fin à la crise dans le secteur de la santé. La position que prennent les infirmières était plus que nécessaire. Elle est courageuse et mérite l'appui de tous et de toutes.



---

## Entrevue avec Félix-Olivier Bonneville, vice-président, responsable de la catégorie du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires, FSSS-CSN



**Piquetage de membres de la FSSS-CSN du réseau de la santé à Gatineau, le 12 février 2018, pour marquer le 3e anniversaire de la Loi 10 antisociale qui a des effets négatifs sérieux sur le système de santé.**

**Forum ouvrier :** Depuis quelques semaines, les infirmières du Québec ont intensifié leur campagne pour briser le silence sur leurs conditions de travail qui sont aussi les conditions de la livraison des soins de santé à la population. Comment caractérises-tu la situation à laquelle les infirmières font face en ce moment ?

**Félix-Olivier Bonneville** : Nous vivons une pénurie d'employés. Il est difficile de trouver des infirmières. Il y a aussi beaucoup d'infirmières qui sont diplômées mais qui n'ont pas rejoint le système public. Le chiffre était d'environ 1600 depuis un an qui ne sont pas entrées dans le système public. Il y a eu un sondage qui leur a été envoyé pour savoir les raisons qui les poussent à ne pas rejoindre le réseau. Est-ce pour poursuivre leurs études, réorienter leur carrière, etc. ?

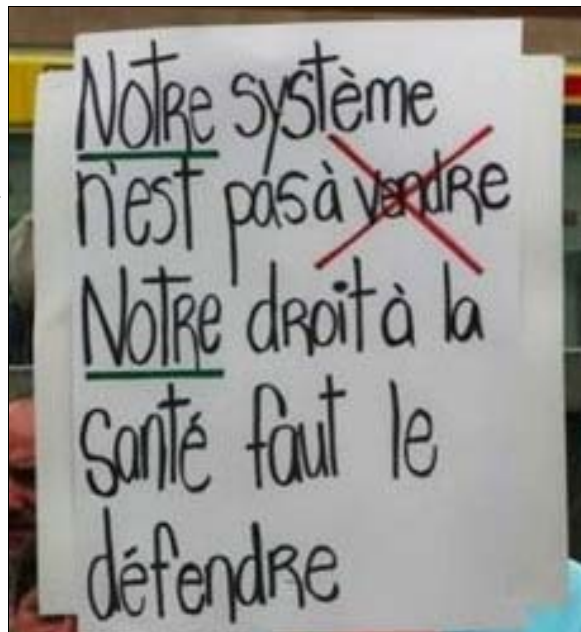
Cela aussi est combiné à une gestion des horaires qui fait qu'on se retrouve avec du temps supplémentaire obligatoire à foison. Il y a aussi les problèmes d'attraction et de rétention de personnel. Beaucoup d'infirmières laissent la profession dans leurs 5 premières années de travail. Il y a le problème des ratios du nombre de patients par infirmière en vertu desquels la charge de travail augmente constamment. Cela se produit, il ne faut pas oublier, dans les conditions où les cas sont de plus en plus lourds ne serait-ce que par le vieillissement de la population ; il y a les avancées dans la science, qui font qu'on sauve maintenant des patients qu'on ne sauvait pas auparavant. La complexité des soins augmente en même temps que la charge de travail augmente.

La pénurie influe sur l'organisation du travail et plus on a une charge de travail élevée, plus on fait face à toute une série de problèmes qui en découlent. La santé et la sécurité au travail sont affectées. On vit notamment les troubles de santé mentale, l'épuisement professionnel, la liste est longue.

Le temps supplémentaire obligatoire est devenu une réalité dans le monde infirmier. On a l'impression que c'est même devenu un outil de gestion. En tant qu'infirmier on a un devoir déontologique de ne pas abandonner un patient, c'est quelque chose qui nous est remis en pleine face par les gestionnaires, qu'on doit offrir les soins et s'il n'y a pas une relève pour assurer ces soins sécuritaires-là, on se fait rappeler que c'est notre responsabilité de rester. Par contre nous avons aussi un droit et un devoir de dire qu'à un moment donné on n'est plus apte à avoir la vigilance nécessaire pour fournir le soin. Après 16 heures de travail, on n'a plus la vigilance nécessaire pour le faire. C'est un stress continu qui affecte beaucoup le personnel infirmier. Si en plus tu es à temps complet, tu fais déjà une semaine complète de travail, avec le temps supplémentaire obligatoire tu te ramasses avec de très grosses semaines. C'est pour cela que les emplois à temps partiel sont si populaires parce que, de toute façon, les infirmières engagées à temps partiel vont être contraintes de faire des heures supplémentaires. Un temps partiel leur offre des semaines de travail plus raisonnables.

Il faut tenir compte aussi des compressions budgétaires qui ont été appliquées depuis au moins cinq ans. Ces compressions-là font qu'il y a des économies de bout de chandelle qui se font partout. Elles se font par exemple sur le dos des employés de bureau ; il y a moins d'agents administratifs pour gérer les tâches administratives. Ce travail incombe alors aux infirmières. Les coupures s'appliquent aussi aux préposés aux bénéficiaires, dont on diminue le nombre par unité de soins. Cela retombe aussi dans la cour des infirmières, vient alourdir leur charge.

Maintenant, si vous ajoutez à cela la Loi 10, les bouleversements que la Loi 10 a apportés, on voit qu'on demande de plus en plus de mobilité et de flexibilité aux infirmières et aux membres du réseau. Il y a moins de stabilité dans les conditions de travail, et cela a un impact sur la santé des employés et sur la rétention des employés. On a de moins en moins de port d'attache comme



auparavant. Avant, si votre poste était dans un CLSC, vous restiez dans le CLSC. Maintenant on peut être transféré ailleurs selon le besoin. Cela a un grand impact sur la rétention. Il faut comprendre que la mobilité et la flexibilité se font maintenant à l'intérieur d'établissements qui sont rendus tellement gros qu'un établissement peut couvrir toute une région administrative. [1] Par exemple, le CISSS (Centre intégré de santé et de services sociaux) du Bas-Saint-Laurent est gigantesque. La mobilité et la flexibilité qui sont exigées affectent de manière particulièrement aigüe les gens sur les listes de rappel, surtout les employés de soutien.

Il devient aussi de plus en plus difficile de rencontrer les gestionnaires pour régler un problème en amont. En plus, un même gestionnaire peut avoir à gérer des unités très différentes l'une de l'autre. Gérer un CLSC et un Centre Jeunesse ce n'est pas la même chose.

Bref, la restructuration de la santé qui a été faite nous affecte directement.

**FO :** Quel travail la FSSS et ses syndicats font-ils pour changer la situation ?

**FOB :** La première étape serait de pouvoir s'asseoir avec le ministre de la Santé Gaétan Barrette. Cela fait des mois qu'on lui a envoyé une demande de rencontre avec la fédération et nous n'avons reçu qu'un accusé de réception.



**Vigile devant l'Assemblée nationale le 6 février 2015 contre l'adoption de la Loi 10**

On travaille très fort en ce moment parce qu'en vertu de la Loi 10, nous sommes en pleine négociation locale des matières qui ne sont pas dans la convention collective qu'on a signée nationalement. C'est dans cette négociation locale qu'on cherche à donner plus de stabilité à nos membres, par exemple en établissant des postes à temps complet qui ne sont pas soumis à du temps supplémentaire obligatoire.[2]

Il y a quelque chose de nouveau qui se produit en ce moment, c'est le travail que nous faisons en commun avec des gestionnaires, des groupes de médecins, des associations de patients pour amener des solutions aux problèmes du système de santé. On appelle cela le mouvement 15 Solutions et la CSN en fait partie. Je ne suis pas très vieux mais je ne me rappelle pas qu'on se soit assis avec des gestionnaires dans un regroupement pour travailler tous ensemble pour améliorer les choses.

C'est important d'amener ces choses-là sur la place publique. Avant il y avait des infrastructures dans le réseau où on pouvait aller soulever les problèmes et discuter de ce qui se passe, mais la réforme du système de santé a aboli ces instances. Le ministre Barrette nous dit de ne pas aller sur la place publique et on nous rappelle constamment notre devoir de loyauté envers notre employeur qui nous pousse au silence, mais on n'a pas le choix que d'aller sur la place publique pour faire passer notre message. D'ailleurs même les gestionnaires commencent à parler publiquement parce que cette réforme adoptée sous le bâillon est ingérable.

C'est important que la population fasse comprendre au ministre que les services publics sont importants, qu'on est prêts à se battre pour eux, qu'on veut garder nos services publics et les garder comme des services de qualité. Le ministre aime beaucoup la privatisation, avec les Groupes de médecins de famille notamment qui sont des groupes privés. Leur but est supposément d'offrir des médecins de famille à tout le monde, mais il reste qu'ils vont chercher leurs ressources dans nos CLSC, lesquelles migrent ainsi vers le privé. Les CLSC, c'est un fleuron, il faut les améliorer, pas les détruire.

On voit que les pouvoirs économiques ne nous entraînent pas vers plus de solidarité sociale et il y a

plein de combats à mener.

## Notes

1. La Loi 10, *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*, a été adoptée sous le bâillon le 7 février 2015 par le gouvernement libéral de Philippe Couillard en dépit de l'opposition massive des travailleurs et travailleuses de la santé et de gens de tous milieux. Elle concentre le pouvoir décisionnel de tout le système de santé dans les mains du ministre de la Santé par le biais d'instances administratives dont les membres sont nommés ou autorisés par le ministre. Elle élargit grandement la notion d'établissement de soins de santé qui devient un méga-établissement qui peut aller jusqu'à couvrir une région entière, ce qui donne un pouvoir accru direct d'action au ministre pour démanteler les services ou les privatiser sur une vaste échelle.

2. La Loi 10 a imposé une fusion des accréditations syndicales, ce qui fait que les conventions collectives locales doivent être renégociées dans l'ensemble des syndicats touchés par les fusions.

Le délai de négociation des stipulations locales est très serré. Les syndicats ont un peu plus de 12 mois pour mener ces négociations et si les parties ne s'entendent pas, c'est un médiateur-arbitre qui tranche. Les négociations locales portent sur des choses qui n'ont pas été adoptées dans la négociation aux tables nationales, comme la mobilité de main-d'oeuvre, l'aménagement des heures et de la semaine de travail, les modalités relatives à la prise du temps supplémentaire, au rappel au travail et à la disponibilité, etc.



---

## Nouvelle-Écosse

### Les infirmières obtiennent du succès dans la lutte à la défense de leurs droits et des droits de tous



Pancartes de la grève de 2014 des infirmières de Nouvelle-Écosse

Au début de janvier, 167 infirmières et infirmiers du Syndicat des employés généraux du gouvernement de la Nouvelle-Écosse (NSGEU) ont remporté une petite victoire face aux attaques des libéraux de Stephen McNeil contre les droits des travailleurs. Le 1er avril 2014, ces infirmières ont déclenché une grève malgré la Loi 37 du gouvernement McNeil, la *Loi sur les services essentiels dans la santé et les services communautaires*, qui a déclaré illégal le droit de certains travailleurs jugés « essentiels » de retirer leur capacité de travailler. Par le biais d'autres mesures législatives prises depuis lors, les libéraux de Stephen McNeil ont cherché à imposer leur diktat aux travailleurs du secteur public, aux enseignants et aux travailleurs de la santé en utilisant des pouvoirs de police déguisés en législation.

Face à des conditions inacceptables, les 167 infirmières avaient pris des mesures en 2014 pour défendre leurs droits et elles ont été suspendues par les Autorités de la santé du District de la capitale pendant deux jours après leur grève « illégale ». Le NSGEU a déposé 167 griefs à ce moment-là, soutenant que la mesure disciplinaire était injuste, excessive et arbitraire.

L'affaire est allée devant un médiateur-arbitre qui a ordonné que la lettre de suspension soit retirée du dossier personnel des infirmières. En outre, les suspensions sans solde de deux jours ont été réduites à une journée de suspension non payée et à une journée de suspension payée. Le président du NSGEU, Jason MacLean, a déclaré suite à la décision : « Le NSGEU est fier de ses infirmières et de leur volonté de tenir tête au gouvernement qui utilise la loi pour les priver de leurs droits. Pendant ce temps, les infirmières sont allées en grève illégale puis en grève légale quelques jours plus tard. Elles se sont tenues debout ... et les infirmières forcées de rester au travail et de fournir des services d'urgence les ont appuyées de mille et une façons. »

En effet, les travailleurs qui défendent leurs droits assument leur responsabilité sociale de se défendre et de défendre les droits de tous. Quand les employés gouvernementaux défendent leurs conditions de travail, ils défendent le niveau de services publics qui sont offerts, que ce soit l'éducation, les soins de santé ou d'autres services publics sur lesquels les Canadiens comptent chaque jour. *Forum ouvrier* félicite les infirmières de la Nouvelle-Écosse et du Québec qui se sont levées et sont allées au front pour défendre leurs droits et les droits de tous à des programmes sociaux et des services publics dont les gens ont besoin et qu'ils méritent.



---

### **Sous-développement chronique dans les provinces atlantiques**

## **Fermeture de l'ancienne usine d'aliments McCain à Saint-André au Nouveau-Brunswick**



Une fois de plus les gens des provinces de l'Atlantique font face à une attaque cruelle contre eux et

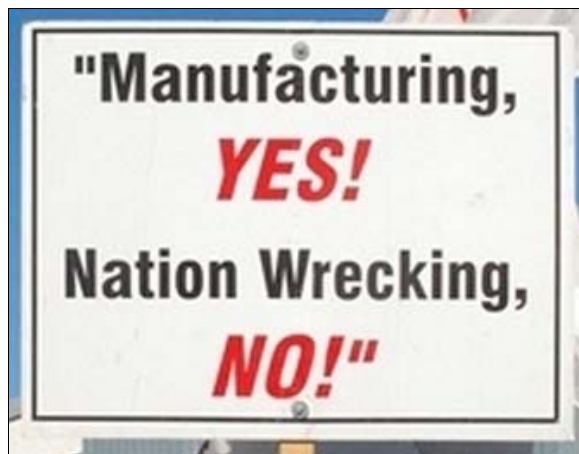


leur économie. L'empire de l'alimentation Dr. Oetker a annoncé qu'il va fermer l'ancienne usine d'aliments McCain dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick en mai prochain.[1] Il a annoncé que la production de l'usine va être déménagée vers des installations qu'il contrôle à London, en Ontario, et à Lodi, au New Jersey.

La perte de 180 emplois manufacturiers aura de sérieuses répercussions sur la communauté de 18 000 habitants dans la région de Grand Sault/Grand Falls où Saint-André est située. La disparition de la valeur reproduite en salaires, en avantages sociaux et en régimes de retraite pour ceux qui travaillent directement dans l'usine est amplifiée par la perte de revenus provenant de l'approvisionnement et du transport du produit social produit et par la perte de possibilité de réinvestissement dans l'usine et dans la communauté en utilisant la valeur ajoutée à venir.

Cherchant à faire passer la compagnie pour socialement responsable, la vice-présidente exécutive de Dr. Oetker, Cécile Van Zandijcke, a dit : « Nous sommes très préoccupés par le sort de notre équipe de Grand Falls et nous allons nous asseoir avec chaque travailleur pour discuter d'un parcours d'avenir spécifique pour lui. C'est notre objectif immédiat à partir de maintenant », a-t-elle dit.

« Nos employés ont fait tout ce qu'ils devaient faire, mais les industries de l'alimentation sont aux prises avec d'importantes secousses économiques depuis quelques années et le marché aujourd'hui est rendu ultracompetitif. Pour que Dr. Oetker puisse continuer d'opérer avec efficacité dans ce contexte difficile, nous devons nous tourner vers la restructuration de notre opération manufacturière canadienne, » a dit Van Zandijcke.



Sur le site web de Dr. Oetker on peut lire : « Les employés bénéficieront d'une indemnité de départ supérieure aux exigences réglementaires. Ils recevront en surcroît un appui et de l'aide dans leur planification de carrière. La compagnie maintiendra son régime médical et dentaire jusqu'au 31 décembre 2018.

« Dr. Oetker mettra aussi sur pied un Fonds communautaire de 4 millions \$ pour Grand Falls comme contribution à la requalification à l'emploi et au développement économique et travaillera avec tous les niveaux de gouvernement, y compris avec le maire de Grand Falls. »

En fait, nous avons affaire à une compagnie prédatrice qui, comme toutes les autres, recherche le meilleur rendement sur son investissement. Ces efforts de relations publiques et ces belles paroles au sujet de « l'approche environnementale de la famille envers la gestion de l'entreprise, ses initiatives pour assurer des emplois ainsi que son engagement général sur les plans social et culturel » visent à désinformer le corps politique pour que celui-ci accepte son sort comme s'il était décrété par l'au-delà et pour qu'il sympathise avec la compagnie plutôt que de lutter pour une économie dont la direction est établie en fonction de la satisfaction des besoins du peuple et où la destruction nationale est déclarée illégale.

L'entreprise qui est la propriété de la famille a pris le contrôle de l'usine il y a moins de quatre ans lorsque ses propriétaires ont fait l'acquisition de la division de pizza congelée de McCain. Lorsqu'ils ont annoncé la fermeture, ils ont répété le refrain habituel d'« un marché alimentaire ultracompetitif et de plus en plus difficile » et du besoin de « restructuration de nos opérations manufacturières canadiennes ». Cette affirmation simpliste passe sous silence qu'au moment de l'acquisition de la division de pizza congelée de McCain en 2014, la compagnie était en train de construire une nouvelle usine d'aliments à London en Ontario grâce aux 19 millions \$ de subsides fédéraux et

provinciaux pour payer les riches. Elle a aussi décidé qu'elle allait seulement louer l'usine de Saint-André. Ceux qui contrôlent l'empire McCain savaient certainement en 2014 que les nouveaux propriétaires n'avaient aucune intention de maintenir la production à l'usine de Saint-André. McCain pour sa part n'avait jamais eu l'intention de renouveler l'installation en utilisant la nouvelle valeur produite à l'usine et les Allemands ne voulaient pas le faire non plus quand ils en ont pris le contrôle.

Andrea Davis, la directrice des relations publiques et gouvernementales de McCain, manque de franchise quand elle se dit « surprise et déçue » de la nouvelle de la fermeture de l'usine. « On ne nous avait donné aucun signe que l'usine était en difficulté et comme l'annonce du projet de fermeture de Dr. Oetker est très récente, nous n'avons pas eu le temps d'examiner la situation à long terme », a-t-elle dit.

L'usine qui va fermer est louée et appartient toujours à l'empire McCain. Est-ce que McCain va la ressusciter après avoir déjà vendu sa division de pizza congelée ? C'est peu probable.

Le problème est clair. La classe ouvrière des provinces de l'Atlantique n'a pas plus de contrôle ou de mot à dire sur son travail, sur son économie ou sur son destin que la classe ouvrière ailleurs au pays. Les travailleurs ont besoin d'une économie à secteurs multiples qui subviennent à ses besoins. Depuis des décennies, l'empire McCain et, depuis trois ans, les propriétaires milliardaires allemands de Dr. Oetker, ont pris la valeur ajoutée produite par les travailleurs à l'usine de Saint-André et d'autres installations pour leur propre usage, comme profit d'entreprise, d'intérêt ou de loyer ou comme investissement dans de nouvelles installations ailleurs et pour d'autres projets. De toute évidence, la valeur ajoutée n'a pas été retournée à l'usine de Saint-André ni récemment ni lorsqu'elle faisait partie de l'empire McCain. Sinon, elle n'aurait pas autant besoin d'un sérieux renouvellement.



Sans des rénovations et un renouvellement constants, la dépréciation qui s'en suit permet aux intérêts privés de déclarer tout bonnement que l'usine est vieille et louée, et qu'on ne peut rien faire sauf la détruire et déménager la production aux États-Unis et en Ontario. Les propriétaires privés de Dr. Oetker ne vivent pas et ne travaillent pas au Nouveau-Brunswick où le taux de chômage en décembre était de 7,8 %, alors que la moyenne nationale était de 5,7 %. Ces intérêts privés se fixent comme objectif de devancer la compétition pour qu'ils puissent, au détriment des autres, empocher les profits à l'échelle mondiale. En 2014,

l'empire commercial Oetker était évalué, selon Forbes, à 12 milliards \$ et chacun des huit enfants a hérité d'une part égale de 12.5 %, soit environ 1,5 milliard \$ chacun. Les provinces de l'Atlantique ne font pas partie de leurs plans sauf celui d'une exploitation momentanée.[2]

Suite à l'annonce de la fermeture de l'usine, les médias monopolisés ont paré leurs experts et politiciens pour tenter d'expliquer le problème avec leur refrain usé à la corde qu'on ne peut rien faire et qu'il n'y a pas d'alternative. Leur intervention vise à décourager la classe ouvrière de discuter de la situation et d'envisager des alternatives.

Les médias citent Sylvain Charlebois, le doyen de la faculté d'administration de l'Université Dalhousie à Halifax, qui explique la destruction des provinces de l'Atlantique à partir de la conception du monde décadente des impérialistes. Il dit : « Des employeurs étrangers, devant les coûts élevés au Canada et une devise volatile, sont peu disposés à dépenser des millions en technologie robotique et en systèmes automatisés pour renouveler des usines canadiennes

décépites. Ils préfèrent fermer et déménager la production vers d'autres usines. La concentration élevée de propriétés étrangères fait en sorte que le secteur manufacturier alimentaire est vulnérable aux pertes d'emploi. Cela se produit depuis plus d'une décennie. Les Canadiens ont peu de contrôle sur ces décisions... Je ne crois pas que les choses vont s'arrêter là. Il y aura d'autres fermetures. » [3]

Le tour est joué ! Il n'y a rien à discuter puisque, de toute façon, les Canadiens n'ont aucun contrôle. La destruction nationale est inévitable et on n'y peut rien. Le professeur décrit une situation sans offrir un point d'ancrage favorable aux Canadiens ni analyse et encore moins une synthèse de ce qui pourrait se développer si le pouvoir de l'État était entre les mains de la classe ouvrière et non entre celles des intérêts privés. Les intérêts étrangers contrôlent tout, et puisque le Canada est un endroit stagnant, ces entreprises font simplement ce à quoi on pouvait s'attendre. Fin de l'histoire.

Les médias passent ensuite le micro aux politiciens serviles qui disent à peu près la même chose mais, cette fois, au nom du peuple. Le bureau de TJ Harvey, le député fédéral de la région, a émis un communiqué pour expliquer que la compagnie ne voyait pas la pertinence d'investir dans de nouveaux équipements pour une usine où elle n'était que locataire. « Le gouvernement n'aurait pas pu influencer la décision de Dr. Oetker. Cette décision était difficile mais sans appel », lit-on dans le communiqué.

C'est seulement lorsque la classe ouvrière va décider de se représenter elle-même qu'elle va commencer à faire entendre une voix qui va discuter de solutions aux problèmes à partir d'un objectif prosocial. Une nouvelle direction qui sert la classe ouvrière et qui sert l'économie des provinces de l'Atlantique ne tient pas de la magie, mais elle requiert que la classe ouvrière prenne elle-même en main l'édification nationale.

(Voir aussi l'article de *Forum ouvrier* « [Campbell Soup ferme son usine de production canadienne](#) » de Janice Murray dans le numéro du 1er février, sur la fermeture de l'usine Campbell à Toronto et la stratégie d'approvisionnement le marché alimentaire canadien à partir d'usines aux États-Unis. Parmi les autres compagnies de l'industrie des aliments qui ont fermé leurs usines au Canada récemment, il y a : JL Heinz Co., Kellogg, Unilever Canada Inc., et Smucker's.)

## Notes

1. Les compagnies Dr. Oetker dans divers pays du monde sont gérées par Oetker International à Bielefeld, en Allemagne. Bien que leurs activités soient concentrées dans les marchés de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest, Dr Oetker maintient aussi une présence en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Dr. Oetker s'est établi au Canada en 1960 alors qu'il portait le nom de Condima Imports Ltd. La compagnie a changé de nom à quelques reprises avant d'adopter une fois pour toutes Dr Oetker Ltd. en 2003. En 1992, Dr. Oetker Ltd. Canada a fait l'acquisition des produits Shirriff. En 2003, le Ristorante Pizza a été lancé, et « a connu un succès extraordinaire sur le marché ». On prétend que le succès des produits Dr. Oetker est dû à ses « efforts constants pour innover ».

Dans sa présentation, la compagnie omet de mentionner que le fondateur de la compagnie, Rudolf-August Oetker, était membre du parti nazi qui a eu recours aux travaux forcés pendant le Troisième Reich et qu'elle s'est imposée en tant que la principale industrie manufacturière dans la période d'après-guerre grâce aux avantages obtenus du passé. Voici la version aseptisée d'elle-même qu'elle présente sur son site web :

La compagnie canadienne est une succursale de la compagnie familiale Oetker Group. Établie en 1891 avec le lancement de la première levure chimique en Allemagne, Dr. Oetker aujourd'hui respecte la tradition qui lui a été léguée qui affirme que « la meilleure recette est la qualité » ainsi que l'engagement à consolider une présence durable dans les pays où elle fait affaire. En 2016, les ventes de Dr. Oetker à l'échelle mondiale étaient de 3 milliards \$.

2. Forbes.com : Les gens les plus riches au monde selon *Forbes*

3. Cité dans le *Globe and Mail*



## Les compagnies minières « nagent dans l'argent » Les travailleurs savent où l'agent va

Bloomberg News écrit : « Les sociétés minières nagent tellement dans l'argent que les investisseurs ne sont pas sûrs où l'industrie va tout dépenser ». Mais les travailleurs savent ce que les investisseurs savent, soit qu'une partie de ces « flux de trésorerie disponibles » est utilisée pour extorquer des concessions aux travailleurs et aux gouvernements du monde entier. Les monopoles mondiaux utilisent en partie la valeur accumulée expropriée comme un butin de guerre pour imposer des concessions aux travailleurs, payer moins d'impôts, obtenir des incitatifs financiers et payer des prix encore plus bas pour l'électricité, comme dans le cas des ententes de Rio Tinto avec Hydro-Québec, et maintenir à la hausse les prix du marché.

Le 11 janvier, les monopoles mondiaux du Groupe Rio Tinto et d'Alcoa ont mis en lockout 1 030 travailleurs à l'aluminerie ABI de Bécancour, au Québec. L'an dernier, 371 travailleurs de CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield au Québec, appuyés de leurs alliés, ont dû faire une longue grève pour repousser les attaques contre leurs pensions et leurs droits d'ancienneté par le cartel mondial Glencore. Les travailleurs miniers et du raffinage du monde entier sont quotidiennement engagés dans des batailles rangées pour défendre leurs droits contre les attaques de ces cartels qui « nagent dans l'argent. »



Bloomberg poursuit : « BHP, Glencore, le groupe Rio Tinto et Anglo American Plc ont généré un flux de trésorerie disponible de 31,9 milliards \$ au cours de leurs exercices financiers 2017, ce qui surpasse leurs prises lors de la dernière flambée des matières premières en 2011, selon les estimations des analystes compilées par Bloomberg. En 2018, le flux sera estimé à 31,2 milliards \$. »

L'indice Bloomberg World Mining, qui recense les actions de 117 sociétés, a doublé depuis janvier 2016 et a enregistré l'année dernière son plus haut profit cumulé depuis 2012.

« Rio Tinto, qui a effectué l'année dernière un versement record intérimaire de 2,5 milliards \$ en dividendes et a racheté plus de 2 milliards \$ d'actions, devrait effectuer son versement de dividendes annuelles le plus élevé de son histoire et racheter 1,9 milliard \$ d'actions. Glencore qui normalement préfère les transactions plutôt que les versements de dividendes, a promis en décembre de doubler cette année ses versements en dividendes.

« Même après ces distributions aux actionnaires, l'industrie disposera de 80 milliards \$ en liquidités excédentaires au cours des trois prochaines années, selon Macquarie Group Ltd .... Avec les prix des métaux du zinc au palladium, les plus élevés depuis plusieurs années, quatre des principaux

producteurs mondiaux ont généré des flux de trésorerie disponibles qui ont totalisé environ 87 millions \$ par jour l'an dernier. Une partie de la manne sans précédent est consacrée aux dividendes ... Le cuivre, le nickel et le minerai de fer (les prix) ont augmenté de plus de 50 % en 2016, tandis que les métaux précieux ont affiché des gains dans les deux chiffres », a rapporté Bloomberg.



---

## Répercussions négatives de l'expropriation privée de la valeur sociale

- K.C. Adams -

L'expropriation privée de la valeur produite par les travailleurs perturbe énormément une économie socialisée. Cela présente un problème dont les travailleurs discutent afin de le surmonter. La valeur expropriée privément que les travailleurs produisent en tant que force sociale collective, est en situation de contradiction avec la nature socialisée de l'économie. C'est la source des crises économiques récurrentes, du développement inégal, de la pauvreté, du fossé grandissant entre riches et pauvres et des guerres prédatrices et interimpérialistes pour éliminer les concurrents, s'emparer des forces productives des autres et détruire ce que les plus puissants ne contrôlent pas.

La valeur expropriée privément est utilisée pour perpétuer la relation sociale inégale et antagoniste entre la classe sociale qui vend sa capacité de travail et la classe sociale qui achète la capacité de travail des travailleurs. Dans la relation sociale inégale et antagoniste actuelle, les véritables producteurs de la valeur sociale n'ont aucun contrôle sur le travail qu'ils font ou le produit social qu'ils produisent. La valeur sociale expropriée est utilisée pour étendre les empires privés de ceux qui achètent la capacité de travail des travailleurs. Cela contredit la nécessité d'utiliser la valeur sociale pour élargir l'économie socialisée dans son ensemble en conformité avec son interdépendance et avec le fait bien réel que les gens dans le monde moderne naissent en société et dépendent de l'économie socialisée et de la société pour du travail et leur bien-être de la naissance à la mort.



Pour construire leurs empires, ceux qui achètent la capacité de travail des autres utilisent leur pouvoir de contrôle sur l'économie et l'État pour rivaliser avec les autres empires et extorquer des concessions aux travailleurs et aux autres secteurs de l'économie, au lieu de permettre aux différentes parties de l'économie de fonctionner en harmonie les unes avec les autres comme l'exige une économie socialisée moderne. Ils utilisent constamment leur pouvoir pour faire pression sur la classe ouvrière afin de réduire sa réclamation à la valeur qu'elle produit individuellement et socialement. Ceux qui exproprient privément le produit social ne sont pas capables de le contrôler et finissent par détruire ce qu'ils ne peuvent pas contrôler dans le chaos des crises économiques et des guerres.

Ils agissent comme des cartels pour manipuler les prix du marché afin de favoriser leurs intérêts privés - à la fois les prix qu'ils paient pour la valeur fixe et en circulation du processus de production

et les prix qu'ils demandent pour le produit social que leurs travailleurs produisent. Tout ceci est très destructeur. Cela s'exprime parfois de manière flagrante, comme la demande de Rio Tinto et maintenant d'Alcoa pendant le lockout à l'aluminerie ABI pour des tarifs plus bas d'électricité de l'État, ou de façon plus dissimulée avec la manipulation des prix du marché, qui est rarement révélée au public mis à part quelques exemples comme le cas récent de fixation des prix du pain au Canada.

Ils utilisent leur pouvoir pour refuser de payer selon un échange approprié pour la valeur socialement reproduite de la capacité de travail des travailleurs. Cela comprend le paiement de la valeur de l'éducation et de la santé que possèdent les travailleurs qui travaillent pour des entreprises particulières et cela comprend leur bien-être à la retraite, qui doit faire partie de l'échange global pour la capacité de travail des travailleurs.

Ils refusent de payer selon un échange approprié pour la valeur qu'ils utilisent de l'infrastructure et des services publics sans lesquels aucune partie de l'économie ne pourrait fonctionner. Le paiement en échange de la valeur sociale reproduite, de l'infrastructure et des services publics, y compris les équipements culturels, devrait être automatiquement inclus dans un prix de production établi au prorata du prix de production de tous les produits et retourné aux institutions qui ont produit la valeur en premier lieu afin qu'elles puissent continuer à fonctionner au niveau nécessaire.



Ils utilisent la valeur sociale qu'ils exproprient non pour bâtir l'économie socialisée dans son ensemble à l'aide d'un développement égal de toutes les régions du pays et entre les sections qui produisent les moyens de production et les sections qui produisent les articles de consommation, mais pour étendre le pouvoir de leurs empires privés en concurrence les uns avec les autres. Ceci est chose commune dans les communautés d'extraction des ressources où ceux qui achètent la capacité de travailler des travailleurs retirent des communautés la valeur sociale que les travailleurs produisent pour l'utiliser ailleurs dans leurs empires privés. Cela laisse la plupart des petites communautés et régions du Canada dans un état chronique de

développement à sens unique ou de sous-développement. Cela se voit aussi lorsque les intérêts privés se dressent contre la nécessité de réinvestir dans une usine en particulier. Des exemples récents sont la fermeture de l'usine de fabrication de produits alimentaires Dr. Oetker au Nouveau-Brunswick et de l'usine de soupe Campbell à Toronto. Ces usines ferment sous prétexte qu'elles doivent être renouvelées alors que ceux qui les contrôlent sont ceux qui devaient faire ce renouvellement.

Les intérêts privés des oligopoles militent contre le développement d'une économie à aspects multiples, autant là où leurs avoirs privés existent que dans tout le pays. La valeur sociale expropriée est retirée de l'économie tandis que les programmes sociaux, les services publics, les infrastructures, la santé et la sécurité, le renouvellement des équipements, la recherche et le développement, le développement multiforme et l'intérêt général de la société manquent d'investissements.

Ceux qui possèdent et contrôlent les forces productives, achètent la capacité de travail de la classe ouvrière et exproprient le produit social, tournent la situation sens dessus-dessous en exigeant que la richesse sociale collective de l'économie contrôlée par l'État leur soit remise en combines pour payer les riches, ce qui est devenu monnaie courante.

La conception étroite de ceux qui achètent la capacité de travailler des travailleurs est contraire à une vision large qui est imprégnée de la conscience sociale nécessaire dans toute économie moderne. L'économie socialisée a besoin d'une conscience sociale moderne qui considère le développement non comme une compétition entre ses parties, mais comme étant un tout interconnecté, où les parties de l'ensemble travaillent en conformité les unes avec les autres pour leur avantage mutuel. En travaillant ensemble, les parties et le tout sont plus forts, plus grands, plus stables et sûrs que lorsque les parties sont en concurrence les unes avec les autres et sont indifférentes au bien-être des autres parties, à l'amélioration de l'ensemble, à l'épanouissement du facteur humain/conscience sociale et aux intérêts généraux de la société.



---

**NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL**

**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Email: [forumouvrier@cpcml.ca](mailto:forumouvrier@cpcml.ca)**